

Les documents demandés

Lorsque votre formulaire est envoyé par Internet, un message s'affiche pour vous indiquer les documents requis.

Le délai de traitement est plus rapide si vous déposez vos documents en ligne. Il y a toujours la possibilité de les envoyer par la poste au : 1041, rue De la Chevrotière, Québec (Québec) G1R 5N7.

Pour les étudiants qui n'ont pas de code permanent vous devez venir au local 2315 de l'aide financière. Vous devez apporter vos originaux ainsi que les copies car elles doivent être assermentées. Nous faisons l'assermentation gratuitement.

Selon votre situation vous pourriez avoir à fournir des documents supplémentaires. Voici les documents les plus fréquemment demandés.

- **Certificat ou carte de citoyenneté**
- **Confirmation de résidence permanente**
- **Certificat de réfugié ou protégé**
- **Fiche IMM 1000, 5292 ou 5688**
- **Certificat de sélection du Québec**
- **Numéro d'assurance social (NAS)**
- **Certificat de naissance et celui des enfants**
- **Certificat de mariage**
- **Jugement de divorce**
- **Jugement de garde des enfants**
- **Bulletin scolaire pour chaque enfant aux études**
- **Votre dernier relevé de note**
- **Tous vos revenus**
(voir la question : Comment calculer l'estimation de mes revenus?)